

Association de **D**éfense et d'**A**ménagement des **Q**artiers de l'**O**uest **O**rléanais

Président : Christian DUMERAIN – 24, rue du Faubourg Madeleine – mél : adaqoo45@gmail.com

Editorial

Une soirée réussie !

Le temps passe et cette Lettre vous parvient avec déjà quelque retard par rapport à la date de notre assemblée générale 2023 qui s'est tenue le vendredi 17 mars. L'assemblée générale est un temps fort de la vie associative : la présence d'un nombre non négligeable d'adhérents, auxquels s'ajoutent autant de pouvoirs (il y avait ce même jour le spectacle de « La Fabrique Opéra » pour lequel certains s'étaient engagés) est la preuve de l'intérêt que vous portez à votre association et, au-delà, à la vie du quartier. Ce premier temps de la soirée (réservé aux seuls adhérents) a permis d'échanger et de faire le point sur la vie de l'association : vous trouverez en page suivante le procès-verbal de cette assemblée générale.

La réunion publique qui suivait, consacrée aux grands projets d'urbanisme et aux problématiques de circulation dans les quartiers de l'ouest orléanais, a quant à elle, fait salle comble ! Ce succès et surtout la participation active des présents a rendu cette réunion des plus intéressantes. Les représentants des municipalités d'Orléans et de St Jean de la Ruelle n'ont peut-être pas répondu à l'attente espérée, restant sur une position souvent figée et imprécise, alors que nous attendions une écoute et un débat plus approfondi sur un thème et des projets imminents, engageant l'avenir pour une longue échelle de temps.

Un mois après cette réunion publique à laquelle il n'avait pu participer, le Maire d'Orléans et Président de la Métropole vient de nous faire parvenir une réponse aux remarques et questions que nous avons formulées. Nous portons à votre connaissance dans les pages suivantes l'intégralité de ce courrier de Monsieur S. Grouard. La place nous manquant, nous y reviendrons dans la prochaine Lettre de l'ADAQOO.

Le Conseil Métropolitain a débattu le 6 avril 2023 du seul bilan de la concertation préalable du projet de transformation des mails. Rappelons que cet ambitieux et couteux projet a pour objectif d'apaiser la circulation et de retrouver une vie plus calme afin de profiter plus sereinement de ces mails. On peut tout d'abord regretter la participation de très peu de citoyens à la première phase de concertation, alors que ce projet concerne tous les habitants de la Métropole. En ce qui concerne l'ADAQOO, depuis plusieurs mois nous avons travaillé ensemble au sein de l'association, rencontré des élus et la presse, répondu aux enquêtes, publié nos réflexions et transmis celles-ci au Président de la Métropole. Nous demandions que le ou les projets soient menés avec la population, et que celle-ci puisse choisir à la fin du processus de concertation ce qui lui semble le mieux pour elle. Au cours du débat du Conseil Métropolitain, des questions et des doutes ont été exprimés par divers élus qui se sont fait l'écho des réflexions émanant des travaux de notre association. Notre action n'a donc pas été vaine. Il apparaît maintenant clairement aux yeux de tous que ces projets doivent être précisés et approfondis, que certains aspects doivent être retravaillés. Des modifications du projet s'imposent.

Les échanges autour de ces questions ont largement occupé notre assemblée générale. Beaucoup auraient souhaité prolonger la discussion ou aborder d'autres sujets. De façon à terminer à une heure raisonnable et à partager un pot convivial, mais avons dû un peu précipiter la fin de cette soirée. Il est pourtant essentiel pour notre association d'élargir son cercle d'adhérents : pensez à renouveler votre cotisation, faites connaître l'ADAQOO auprès de vos voisins et amis pour qu'ils puissent se joindre à nous. Ceci est indispensable afin de permettre d'amplifier notre capacité à débattre et intervenir sur le quartier pour le bien-être de tous ceux et celles qui y vivent.

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du Vendredi 17 mars 2023 à 20h00 (Salle polyvalente de la Madeleine)

Les adhérents ont été convoqués, par courrier expédié ou porté, en date du 21/02/2023, comportant l'ordre du jour ainsi que la liste des membres du conseil d'administration renouvelables.

- Les rapports d'activité et financier ont été transmis par mail aux adhérents, avant l'assemblée générale. La lettre de convocation à l'AG demandait aux adhérents de faire acte de candidature pour participer au CA. Tous les sortants rééligibles ont fait acte de candidature. Aucun autre candidat ne s'est fait connaître.
- A partir de 20h00, un registre a reçu les signatures des adhérents présents et la mention des pouvoirs. La séance est ouverte à 20h15 par Christian Dumerain, président, en présence de 37 adhérents (+ 32 pouvoirs). La séance est ouverte par Christian Dumerain, président de l'association.
- Le rapport d'activité 2022 est présenté et commenté par Denis Baude, secrétaire. Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.
- Le rapport financier 2022 et le projet de budget 2023 sont présentés par Patrick Dufour, trésorier. Le rapport financier est soumis au vote et adopté à l'unanimité.
- Les candidats au Conseil d'Administration sont présentés. Le président, Christian Dumerain, encourage les adhérents à s'intéresser aux travaux du Conseil d'Administration, et rappelle que chaque adhérent peut, s'il le souhaite, assister à une séance du CA. Personne dans l'assistance n'ayant demandé un vote à bulletins secrets, le président de séance met au vote les candidatures, à main levée.
- Fabienne CARUEL, Christian DUMERAIN et Gérard NALTET sont élus à l'unanimité. Le Conseil d'Administration comporte donc toujours 12 membres.
- Le montant de la cotisation (14 € pour une adhésion individuelle, 20 euros pour l'adhésion d'un foyer) est reconduit pour l'année 2024.
- L'assemblée générale statutaire se termine à 20h30. Elle est suivie par une réunion publique à l'issue de laquelle un pot amical est proposé.

Composition du bureau

- Président : Christian DUMERAIN
- Trésoriers :
Patrick DUFOUR,
Nathalie BERTHELEMY
- Secrétaires :
Denis BAUDE
Fabienne CARUEL
Gérard NALTET

Conseil d'administration	(année de renouvellement)
Michel ARMAND 2, rue du Commandant de Poli - ORLEANS	2025
Denis BAUDE 81, rue du Fg Madeleine - ORLEANS	2024
Nathalie BERTHELEMY 3 rue de Talcy - ORLEANS	2024
Fabienne CARUEL 63, rue du Fg Madeleine - ORLEANS	2026
Jocelyne CORNABAS 17 rue du Commandant de Poli - ORLEANS	2025
Patrick DUFOUR 51 rue du petit chasseur - ORLEANS	2025
Christian DUMERAIN 24 rue du Fg Madeleine - ORLEANS	2026
Pascal FOUCAULT-BEAUVALLET 6 place St Laurent Appt n°2 - ORLEANS	2024
Jean-François LABIDOIRE 4 rue de la Madeleine SAINT JEAN DE LA RUELE	2025
Gérard NALTET 34 rue Gambetta - ORLEANS	2026
Michèle REGNIER 2 rue de la Roche aux fées SAINT JEAN DE LA RUELE	2024
Jean-Noël ROUZAUD 17 rue du Commandant de Poli - ORLEANS	2025

Compte-rendu de la réunion publique organisée par l'ADAQOO **Vendredi 17 mars – salle polyvalente Madeleine** **Urbanisme et circulation dans les quartiers de l'ouest orléanais**

Environ 120 personnes ont assisté à cette réunion organisée par l'ADAQOO. Invitées, la municipalité d'Orléans était représentée par Mmes Barruel et Labadie, adjointes au Maire et celle de Saint Jean de la Ruelle, par M. Laval, adjoint au Maire.



Dans un premier temps, le contexte et les projets en cours ont été présentés à partir d'un diaporama et les problématiques ont été posées. *Le diaporama peut-être visionné sur le site de l'ADAQOO : adaqoo.fr*

La parole a ensuite été donnée à la salle et les élus présents ont pu répondre à certaines questions. L'ADAQOO a fait état de ses propositions.

De nombreuses préoccupations et interrogations exprimées par les habitants :

Concernant le projet de transformation des mails, les réponses très vagues apportées par les élus se sont voulues rassurantes mais n'ont pas convaincu, tant le projet reste entouré de flou et d'incertitudes :

- Il apparaît que cet ambitieux projet, dont les objectifs généraux sont largement partagés, émane de la Mairie d'Orléans. S'il a bien été approuvé en Conseil Métropolitain (aucune date précise n'a cependant été donnée et on ne sait toujours pas exactement sur quoi portait cette approbation), il est clair que le Conseil Métropolitain a été mis devant le fait accompli.

- Concernant le budget, aucun chiffrage global n'est avancé, mis à part les 19 millions d'euros fléchés par le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Mais ce projet risque fort d'absorber l'essentiel du budget de la Métropole, au détriment d'autres réalisations pourtant indispensables et déjà finalisées (restructuration de la circulation au niveau Paul Bert/Pont de l'Europe par exemple). Si le futur quartier des Berges d'Houllippe (Saint Jean de la Ruelle) est bel et bien démarré, le terrain de la tête nord du Pont de l'Europe restera un parking sauvage, malgré les nombreux projets envisagés depuis des années !

- La transformation des mails entrainera inévitablement un report de la circulation au cœur de nos quartiers. Des travaux de requalification de rues (rue Charles Beauhaire à Saint Jean de la Ruelle, rue des Beaumonts dans le quartier Madeleine) vont bientôt débuter. Ces travaux amélioreront la vie des résidents, mais augmenteront le trafic de la circulation sur les rues adjacentes.

- Alors que le début des travaux de transformation des mails est prévu pour 2024, on ne connaît encore rien des indispensables études de circulation, préalables à toute décision. On ne sait pas combien de voies seront réservées à la circulation, ni si plusieurs hypothèses seront mises à l'étude et soumises à la concertation.

Inversement, certaines décisions sont déjà actées : construction d'un parking au niveau du carrefour Jaurès, et non dans le secteur de l'université, pas de parking pour l'hôtel. On semble naviguer à vue, alors que ce projet engage pour plusieurs décennies ...

L'ADAQOO continue de demander du temps pour la réflexion, préalable avant toute décision et travaux qui hypothéqueraient durablement l'avenir :

- **Faire des enquêtes précises et actualisées** (flux de circulation avec origine-destination, besoins en stationnement, aptitude au changement de mode de déplacement ...) **de façon à modéliser l'impact des projets et à éclairer les choix** (parkings, utiles ou non ?, où ? nombre de voies automobiles, futures voies de transport en commun, etc.)
- **Favoriser dès maintenant les modes de déplacement alternatifs à l'automobile** (itinéraires cyclables continus et cohérents, parkings de dissuasion attractifs ...)
- **Anticiper les travaux permettant un report du flux automobile** : optimisation et gratuité de l'autoroute entre le nord et le sud, interdiction de la circulation des poids lourds sur certains axes (quais, mails ...)
- **Mesurer l'impact et coordonner le phasage des travaux de transformation des différentes voies des quartiers de l'ouest orléanais.**

La trémie Jaurès : aux trois voies de circulation en dénivelé, il faut ajouter 2x3 voies en surface. On ne fera pas disparaître ce flux de circulation d'un coup de baguette magique !



Carrefour Paul Bert, tête nord du Pont de l'Europe : des aménagements toujours en attente qui nécessiteront des investissements.

**Projet de transformation des mails :
réponse à nos questions apportées par M. Grouard, Maire d'Orléans**



LE MAIRE

ADAQOO
Monsieur Christian DUMERAIN
Président
24 rue du Faubourg Madeleine
45000 Orléans

Objet : **Projet de requalification des mails historiques.**

13 AVR. 2023

Monsieur le Président,

Dans votre courrier reçu le 12 décembre dernier, vous nous faites part de la contribution de l'ADAQOO dans le cadre de la concertation préalable du projet de requalification des mails d'Orléans et je vous en remercie. Vous indiquez que votre association partage les objectifs généraux du projet, mais qu'en l'état certaines questions restent soulevées.

Je tiens par la présente à vous apporter de premiers éléments sur les principaux points que vous soulignez. Je vous réaffirme en outre ma volonté de poursuivre la concertation engagée durant le temps des études du projet et jusqu'à la phase réglementaire.

Sur le plan de la concertation :

Comme le stipulait la délibération du Conseil Métropolitain en date du 29 septembre 2022 « *Les objectifs de la concertation préalable sont d'informer le public sur le projet et de recueillir les besoins des usagers et des habitants afin d'alimenter les urbanistes et les paysagistes qui seront amenés à proposer un projet en 2023* ». Il s'agissait donc d'un préalable à une intention de projet et non d'une demande de validation du projet par les habitants.

La concertation sera menée au fur et à mesure des études avant une phase de consultation réglementaire prévue à l'horizon de mi 2024.

Les services de la Métropole travaillent désormais avec l'équipe de maîtrise d'œuvre (MOE) qui vient d'être désignée. La Métropole s'est donc entourée de nombreux experts (Urbanistes, paysagistes, bureaux d'études en circulation, environnement et technique) pour l'accompagner dans la mise en œuvre d'un projet cohérent et de grande qualité.

Sur le plan du financement :

Le projet est estimé à 62 millions d'euros HT pour la première tranche. Ce budget intègre la requalification de la partie ouest des mails, du pont Joffre jusqu'à la Médiathèque, mais aussi la construction du parc de stationnement Jaurès, ainsi que les travaux de réaménagement du secteur de la place d'Arc avec le redressement de la plateforme du tram A sur la place Albert 1^{er}, la démolition de la passerelle et la relocalisation du centre-bus. Conformément à la délibération du conseil métropolitain du 29 septembre 2002, le groupe Carrefour participe au projet à hauteur de 8 millions d'euros.

Sur le plan de la faisabilité technique :

Les études techniques sont menées parallèlement à la conception du projet afin d'en mesurer concrètement leurs impacts. Elles seront rendues publiques lors de la consultation réglementaire, une fois le projet défini.

- Les éléments dont nous disposons, à ce stade, ne font pas état de présence de cavités majeures. Il en existe ponctuellement en rives du projet ou au droit des portes anciennement situées sous le rempart.
- Les études de pollutions sont en cours de réalisation.
- Un diagnostic archéologique déjà en cours, vise à identifier les vestiges potentiels.
- Les études géotechniques menées au niveau du futur parking Jaurès en 2009, ne faisaient pas état de nappes phréatiques à proximité immédiate. Pour ce secteur de projet situé sur le coteau, la nappe est identifiée au-delà de 15 mètres de profondeur en période hivernale. Toutes les garanties seront prises et des mesures complémentaires seront réalisées.
- Les données relatives au stationnement sont d'ores et déjà identifiées aux différentes heures de la journée.
- Un plan de hiérarchisation des voiries à l'échelle de la Métropole est en cours de finalisation. Il débouchera sur des plans de circulation communaux qui seront présentés aux habitants.
- Les données relatives aux flux actuels sont connues et doivent être affinées dans le cadre du projet. L'ensemble des impacts, intégrant les projets connexes, est étudié à l'échelle de la Métropole et doit s'appuyer sur des objectifs réalistes de report modal (transports collectifs y compris SNCF et modes actifs) et de report des flux de transit (tangentielle, autoroute, pont de Jargeau..). Ces modélisations prennent en compte l'évolution du quartier Carmes Madeleine et l'impératif que je partage avec vous d'éviter le report de flux vers les quartiers avoisinants (Dunois, centre-ville et Loire).

Concernant le futur parc de stationnement Jaurès et la stratégie de stationnement :

- Le nombre de places de stationnement va s'affiner en intégrant la reconstitution des 300 places supprimées sur ce secteur sud, puis les besoins générés par les futurs visiteurs de la ZAC Carmes Madeleine dont la Maison de Santé.
- L'idée d'un parc de stationnement sous le futur Campus Madeleine a été abandonnée, car posait des difficultés trop importantes d'accessibilité et de sécurité.
- La Métropole mène, par ailleurs, des études sur une optimisation de l'usage des parkings relais qui présentent des réserves de capacités.

Concernant la circulation apaisée :

La Métropole mène des études concernant la réalisation du futur Boulevard des Groues entre le carrefour Libération et la tangentielle, et sur le fonctionnement de la tête nord du pont de l'Europe. Ces données sont étroitement liées au projet des mails et plus largement à une organisation des flux en cohérence avec les enjeux de transition écologique.

Concernant le fonctionnement des croisements :

Les intersections (Madeleine, Saint-Jean) seront probablement aménagées sous la forme de carrefours à feux. Elles seront traitées afin de sécuriser les traversées piétonnes et cyclables. Faire ralentir les voitures, rythmer davantage leur flux, n'est pas incompatible avec l'enjeu de maintenir une capacité de trafic qui reste indispensable au bon fonctionnement et aux besoins de ses habitants dans leurs trajets quotidiens.

Nous aurons l'occasion de poursuivre ces échanges et de nouveau je veux saluer votre travail à nos côtés pour, avec l'ensemble des habitants déjà impliqués, assurer la réussite de ce grand projet qui marquera un tournant majeur pour la Ville d'Orléans et la Métropole.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.


 Serge GROUARD
 Maire d'Orléans
 Président d'Orléans Métropole

Projet immobilier rue de Vauquois sur la friche Molveau

Réunion du 28 mars 2023 : présentation faite par Bouygues immobilier, un architecte d'Angers et un paysagiste

- Le bâtiment sur la rue de Vauquois s'inscrit dans l'existant. Il sera à l'alignement des autres maisons et à la même hauteur c'est-à-dire R+3.
La façade respectera les codes de la rue (brique, corniche, lucarne...). Une entrée piétonne sera située à gauche du bâtiment, avec une grille n'occultant pas la vue sur le jardin collectif intérieur. L'accès au parking souterrain se situera à droite.
- Le « cœur d'îlot » est constitué de 3 maisons avec un seul étage. Les appartements en rez-de chaussée donnent sur un petit jardin privatif bordé d'arbustes.
- Les espaces verts représentent 900m² soit un tiers de la surface du terrain.
- Le mur d'enceinte clôturant la propriété sera rabaissé à 2,5m.
- Il y a 38 logements et 38 parkings (à un logement correspond un emplacement de parking) :
1 T1, 16 T2, 12 T3, 7 T4, 2 T5
- Aucune voiture ne peut pénétrer dans le cœur d'îlot pas même les pompiers.
- Les espaces verts collectifs seront paysagers avec une pergola, des plantes grimpantes, rosiers et quelques arbres. La biodiversité sera respectée (nichoirs...).
- L'association « Les Jardins de Noé » accompagnera pendant 2 ans les propriétaires afin de faire vivre au mieux les jardins privatifs et collectifs.

- Obtention du PC : 15 avril 2023
Mise en vente : 15 avril 2023
Démolition : juillet 2023
Début de la construction : octobre 2023
Durée des travaux 22 mois.

- Horaires du chantier : 8h -17h du lundi au vendredi.
Possibilité de travailler le WE exceptionnellement après accord de la mairie.

- Une boîte mail sera à disposition des riverains pour communiquer avec Bouygues pendant le chantier.



• Questions / réponses :

- Inquiétudes des riverains quant aux nuisances pendant les travaux (amiantes, poussières, bruit).
- Récupérateurs d'eau présents dans l'espace commun.
- Le règlement thermique mis en place est celui de 2025.
Panneaux photovoltaïques sur le toit des maisons non visibles de la rue.
Pompe à chaleur.
- La construction a eu l'aval de l'architecte des Bâtiments de France et il n'y aura pas de fouilles archéologiques.
- Plusieurs référés préventifs auront lieu au cours de la construction.
- Seul l'immeuble en bord de rue aura un ascenseur.
- Le local poubelle est situé sous le porche. Il n'est pas prévu pour l'instant d'espace pour le stockage avant et après ramassage.
- Mise en place de passages piétons protégés puisque le trottoir sera annexé par la construction.

Un radar pas très pédagogique ...

Si l'on en juge par l'état de plus en plus fréquent des « potelets » qui longent ici où là le faubourg Madeleine, la vitesse des véhicules est souvent excessive et la conduite de certains pour le moins dangereuse ...



L'ADAQOO a besoin de vous !
Faites connaître l'association,
pensez à renouveler votre cotisation

Association de Défense et d'Aménagement des Quartiers de l'Ouest Orléanais (n° 6989 du 7/7/1977)

La « Lettre de l'ADAQOO » est entièrement financée par les adhérents. Elle est réalisée et diffusée grâce à l'aide bénévole des militants.

Pour constituer une force de proposition qui se fasse entendre : adhérez à l'ADAQOO !

Adhérents :

Pensez à régler votre cotisation 2023. Vous pouvez nous faire parvenir votre cotisation 2022, fixée à 14 € (Foyer : 20 €).

■ POUR RENOUVELER DIRECTEMENT LA COTISATION PAR VIREMENT BANCAIRE :

- Titulaire du compte : ADAQOO
- IBAN : FR76 1027 8374 5300 0103 3180 171

■ BULLETIN D'ADHESION à L' A D A Q O O

Prénom et NOM :

En cas d'adhésion foyer (20€),

Prénom et NOM du second membre du foyer :

Adresse.....

.....

e-mail : Tel :

- **demande mon adhésion à l'ADAQOO et verse la somme de 14 € (Foyer : 20 €)**

- **renouvelle mon adhésion à l'ADAQOO et verse la somme de 14 € (Foyer : 20 €)**

Orléans, le

Signature(s) :

à retourner à :
ADAQOO Président :
Christian DUMERAIN
24, rue du Faubourg
Madeleine 45000
ORLEANS